

tion de modifier l'intérieur de la Bibliothèque pour nous donner plus d'espace. Nous n'avons pas d'information sur ce sujet.

Nous désirons faire remarquer que tout plan qui bouleverserait les livres dans les index, les catalogues et les cartes produirait des embarras et des dépenses auxquels les Bibliothécaires ne pourraient pas songer, et qui, pendant plusieurs années peut-être, causeraient beaucoup d'ennuis aux membres du Parlement.

Un grand nombre d'ouvrages relatifs à la grande guerre ont été reçus et catalogués; bien qu'ils soient très différents de caractère, et quelques-uns même de peu de valeur, tous illustrent les incidents de la guerre par mer et par terre, et bien peu ne méritent pas d'attirer l'attention.

Parmi les dons reçus à la Bibliothèque, nous désirons accuser réception d'une série de Rapports de la Insurance Institute de Toronto, de 1900 à 1919, soit dix-sept volumes en tout.

On trouvera annexée à ce rapport une liste des dons et des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.

M. J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

(Pour appendice à ce rapport, voir document de la session No 40).

M. l'Orateur informe la Chambre que sur son approbation le sergent d'armes a nommé Louis Charles Panet, écrivain, comme assistant sergent d'armes pour le cours de la session actuelle du Parlement.

M. Rowell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre—Copie du Traité entre les Puissances alliées et associées et la Bulgarie, signé à Neuilly-sur-Seine le 27 novembre 1919.

Sur motion de sir George Foster,—Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à lundi prochain à trois p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 4.35 p.m. jusqu'à lundi prochain.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.